

LES MÉTAUX, TRACES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Ivan Ricordel ^{a,*}

Résumé

L'usage des poisons métalliques remonte à l'Antiquité. La connaissance de leurs effets a précédé de loin celle qui en permit la détection lors d'empoisonnements. Leur emploi n'était vraisemblablement pas rare et la suspicion de leur utilisation a certainement été plus fréquente encore au cours de l'Histoire de France. Des personnages célèbres en ont, ou auraient été victimes : Sigebert 1^{er}, Charles le Chauve, Louis V le Fainéant, Louis X le Hutin, Agnès Sorel, Jeanne d'Albret, Marie de Médicis, Madame de Fontanges, Napoléon 1^{er} ... L'Histoire de France suspecte des empoisonneurs royaux comme Charles le Mauvais, Louis XI, Catherine de Médicis... Après la Marquise de Brinvilliers, la célèbre affaire des poisons de 1679 à 1682 révéla des réseaux d'empoisonneurs auxquels étaient liés de nombreuses personnalités dont la Marquise de Montespan. A l'issue de cette affaire, Louis XIV fit évoluer la législation. Les progrès de l'analyse attendent le 19^e siècle (1836 : appareil de J. Marsh) mais les affaires d'empoisonneurs ne disparaissent pas ; elles contribuent aux avancées toxicologiques. C'est le cas des procès criminels Lafarge et Besnard. Les approches modernes rendent moins hasardeuses les expertises. Pourront-elles résoudre les énigmes historiques ?

Métaux – traces – poisons – Histoire de France – arsenic.

Summary: Metals: traces of French History

The use of the metallic poisons goes back to Antiquity. The knowledge of their effects preceded by far that which allowed detection during poisonings of it. Their use was probably not rare and the suspicion of their use was certainly more frequent still during the French history. Famous characters have or would have been victims: Sigebert 1st, Charles the Bald one, Louis V the Lazy one, Louis X Hutin, Agnes Sorel, Jeanne d'Albret, Marie de Medicis, Madam de Fontanges, and Napoleon 1st.

^a Institut national de police scientifique
Laboratoire de toxicologie de Paris
2, place Mazas
75012 Paris

* Correspondance
ivan.ricordel@interieur.gouv.fr

article reçu le 4 septembre, accepté le 13 décembre 2006.

© 2007 – Elsevier Masson SAS – Tous droits réservés.

History of France suspects some royal poisoners like Charles the Bad one, Louis XI, Catherine de Médicis... After the Marchioness of Brinvilliers, the famous affairs of the poisons from 1679 to 1682, revealed networks of poisoners on which many personalities were dependent like the Marchioness of Montespan. When this affair came to an end, Louis XIV made the legislation move. Progress of the analysis waits the 19th century (1836: J. Marsh's apparatus) but poisoners do not disappear; they contribute to the toxicological advances. It is the case of the trials Lafarge and Besnard. The modern approaches make expertises less hazardous. Will they be able to solve the historic enigmas?

Métaux – traces – poisons – Histoire de France – arsenic.

Depuis que l'Homme existe, il a été confronté aux effets délétères des poisons et il a appris à distinguer ce qu'il pouvait choisir dans la nature pour s'alimenter au prix d'expériences fâcheuses mais qui enrichirent son patrimoine de connaissances. Il perçut rapidement le profit qu'il pouvait en tirer. Toutefois, en dépit d'un savoir empirique renouvelé, d'une élaboration des grands principes de la toxicologie par de grands savants depuis l'Antiquité, la possibilité de faire la preuve de l'absorption de toxiques par la détection, en particulier des traces de métaux en cause, devra attendre longtemps. Pourtant, les discours sur les poisons foisonnent bien avant le « canon » d'Avicenne ou le « livre sur les poisons » de Maïmonide au 11 et 12^e siècles. L'œuvre importante de l'Indien Schannak (4^e siècle avant J.-C.) composée de 5 livres : « Tous les poisons », « Les façons de les détecter », « Les signes sur les liquides et les vêtements », « Les symptômes » et « Les antidotes », mérite d'être citée. Cette œuvre écrite en sanscrit est méconnue jusqu'à sa traduction en Pehlevi (persan original) puis en arabe pour le Calife al-Ma' mûn en 813. Lui ont succédé le « Peritherion », livre sur les toxiques d'Apollodorus au 3^e siècle avant J.-C., « Alexi pharmaka et theriaca », livre sur les antidotes de Nicandros (2^e siècle avant J.-C.) et les œuvres plus connues de Pline et de Dioscoride au 1^{er} siècle après J.-C.

Même si des progrès considérables, notamment dans les dernières décennies, ont été réalisés dans les moyens d'investigation analytiques des empoisonnements, le lien entre les effets du poison et le poison lui-même a souvent été jusqu'à nos jours le résultat d'hypothèses plus ou moins hasardeuses voire imaginaires. Autrement dit, il y a vraisemblablement plus d'allégations d'emploi des poisons qui ont pu tracer notre histoire que de démonstrations flagrantes de leur usage par des empoisonneurs, et quand ils tuaient réellement, leur présence n'était que rarement démontrée tant l'ignorance des hommes de l'Art est étonnante. En témoigne l'extrait du rapport que rédigea, en 1666, l'apothicaire Simon prêtant son concours avec Mathieu-François Geoffroy, au Lieutenant Général de Police du Roi, Gabriel Nicolas de La Reynie, dans l'enquête dont Louis XIV l'avait chargé.

« ... Il a d'abord versé quelques gouttes de liqueur des fioles dans l'huile de tartre et il ne s'est rien précipité au fond des vaisseaux ; il a mis un peu de liqueur dans un matras sur sable, et il n'a trouvé

aucune matière acide, ni dure à la langue, et presque point de sels fixes. Puis il a empoisonné un pigeon, un chien, un poulet d'Inde et les ayant ouverts, il n'a rien trouvé qu'un peu de sang caillé au ventricule du cœur. De la poudre déposée par la liqueur, il en a donné à un chat sur de la fressure de mouton. Le chat vomit pendant une demi-heure et fut trouvé mort ! Conclusion : c'est un poison terrible, diabolique, insaisissable ».

L'expert conçut ce rapport peu avant que « l'affaire des poisons » ne fasse trembler la couronne de Louis XIV. Elle dura jusqu'à la mise en cause de la Marquise de Montespan et la clôture, en 1682, de la Chambre ardente, juridiction créée le 10 avril 1679 devant l'ampleur de l'usage des « poudres de succession » au plus haut niveau de la hiérarchie sociale. Cette prise de conscience du pouvoir fut corrélée à une psychose collective qui faisait suite à l'exécution en place de Grève de Marie-Madeleine Aubray, fille d'un conseiller d'Etat et Marquise de Brinvilliers, dont le procès instruit en 1673 par contumace puis en 1676, avait abouti à sa condamnation à mort [18]. Avec l'aide de son complice, l'officier Godin de Sainte-Croix, elle avait empoisonné à l'arsenic, entre autres, son père, ses deux frères, sa suivante et attenté à la vie de sa sœur. On en vint à soupçonner toutes les morts inattendues d'être des empoisonnements. C'est ainsi que, le 30 juin 1670 alors que l'on venait de conclure le traité d'alliance avec l'Angleterre à Douvres, la mort subite peu après avoir bu un verre d'eau de chicorée d'Henriette d'Angleterre, Duchesse d'Orléans et épouse du frère du Roi de France, fut attribuée à l'arsenic. Le siège de l'ambassade de France à Londres s'ensuivit, créant un incident diplomatique mettant en difficulté Louis XIV. En réalité, il est vraisemblable que la souveraine soit morte d'une péritonite suraiguë.

En décembre 1677, La Reynie arrête fortuitement un malfaiteur, Louis de Varennes, qui révèle l'existence d'un réseau organisé d'alchimistes, de faux monnayeurs et de prostituées, tireuses de cartes et devineresses et d'apothicaires « véreux » (la vente des poisons leur est dévolue depuis une ordonnance d'août 1353 prise par Jean Le Bon), en relation avec des prêtres et des nobles. En 1679, plus de 400 personnes seront embastillées dont la Dame Vigoureux, Marie Bosse, Catherine Dehayes la célèbre « la Voisin », l'abbé « le Sage », Mademoiselle de La Grange et le Curé de Nail...[13].

On montrera que des ramifications constituent une sorte d'internationale du trafic des poisons en particulier arsenicaux au 17^e siècle. Dans cette affaire des poisons, la Marquise de Montespan fut soupçonnée d'avoir empoisonné Mademoiselle de Fontanges qui la privait progressivement des faveurs du Roi.

Au total, la Chambre ardente tiendra 210 audiences pour juger 442 accusés, décrètera 367 prises de corps, maintiendra 218 accusations et condamnera 36 personnes à mort. Des personnalités célèbres sont concernées : le Maréchal du Luxembourg, la Comtesse de la Roue, la Marquise d'Alluyre, la Vicomtesse de Polignac, les Duchesses de Bouillon et de Soissons et même le dramaturge Jean Racine.

L'une des traces historiques de cette affaire est le bouleversement de la réglementation sur les poisons engendré par l'édit royal de juillet 1682 [2]. Il prévoyait la peine de mort « pour la punition des maléfices, empoisonnements et autres crimes » et précisait que les « poisons violents mais aussi ceux qui altèrent la santé, causent des maladies, soit qu'il s'agisse de poisons simples ou composés » étaient concernés [12].

Il n'y a pas d'âge d'or de ces « métaux poisons ». Ils furent en usage de tout temps. Il n'y a pas non plus d'exclusive. Pour en accroître les effets, les poudres, potions et autres philtres sont le plus souvent des mélanges où cohabitent les poisons minéraux, végétaux et animaux, les amines de décomposition de la matière organique : putrescines, ptomaïnes et autres cadavériques, que par ailleurs un peu de magie amplifiait encore. La Filastre, la Vigoureux, la Voisin, la Brinvilliers, la Montespan, pour les plus célèbres, ne s'en privèrent pas.

Les usages les plus fréquents sont ceux de la litharge (protoxyde de plomb), du vert de gris (carbonate hydraté de cuivre), du sublimé corrosif (chlorure mercurique) mais celui de l'arsenic sous ses diverses formes : sublimé, sulfures naturels, réalgar ou orpiment éventuellement associés à la chaux vive... domine jusqu'au 19^e siècle. On crut en effet, à partir de 1836, que James Marsh, médecin écossais, avait mis un terme à l'usage de ce toxique grâce à la mise au point d'un moyen d'identification très sensible du métal. En réalité, après une plus grande discrétion dans l'emploi de l'arsenic, des affaires célèbres devaient démontrer le contraire. Dès 1840, l'affaire Lafarge fit grand bruit. Marie Capelle, une jeune femme cultivée de l'aristocratie, lointaine parente de la famille royale de France, épouse, sans fortune et sans enthousiasme, le maître de forges Charles Pouch Lafarge qui possédait le château du Glandier en Corrèze [14]. Elle sera accusée de l'avoir empoisonné par de l'arsenic introduit dans une pâtisserie qu'elle lui avait expédiée à Paris où il séjournait pour affaire. Rien ne fut prouvé mais les joutes des experts qui se succédèrent, nombreux, à la barre du tribunal de Tulle, furent productives pour la toxicologie médico-légale qui dès lors progressa sensiblement. Celles au cours desquelles s'affrontèrent Orfila, Flandin et Danger, qui se poursuivirent longuement ensuite à l'Académie de médecine [6] et surtout Orfila et Raspail [22], pour violentes qu'elles furent, suscitérent des expérimentations inédites qui démontrèrent l'ubiquité arsenicale et les difficultés et limites de la méthode de Marsh. Il en fut de même à plus grande échelle lorsqu'on accusa, plus d'un siècle après, Marie Davailou, épouse Besnard, d'avoir empoisonné son second mari Léon Besnard ainsi qu'auparavant son premier mari, et 11 autres personnes de sa famille ou amis proches. Cette « bonne Dame de Loudun » devait défrayer la chronique judiciaire pendant 12 années de 1949 à 1961 [9, 16].

Cette affaire, qui partagea la France en deux, « les pour et les contre Marie Besnard », laissa des traces dans le monde judiciaire et dans celui de l'expertise. Il en va d'ailleurs de même de chaque grand procès notamment grâce aux batailles d'experts qui font avancer les moyens d'investigation en même temps que lentement la connaissance des toxiques. Ce fut donc à nouveau le cas lors des trois procès Besnard qui virent les experts toxicologues Bérout puis Griffon être malmenés, souvent à juste titre, par les avocats de la défense (Maîtres Gautrat et Hayot conseillés par le toxicologue R. Lebreton,) mettant à jour leurs nombreuses erreurs qui furent pour beaucoup dans l'acquittement de l'accusée. Outre la prise de conscience du monde de l'expertise sur la nécessité d'ajouter plus de rigueur dans les procédures, cette affaire qui appela à la barre un nombre impressionnant de scientifiques de renom (Lemoigne, Le Peintre, Keilling, Kohn Abrest, Truhaut, Truffert...) suscita des recherches sur la diffusion de l'arsenic dans les milieux (eaux, sols, cadavres, cheveux, tombeaux, ...). En dépit de résultats parfois divergents et de leurs interprétations étonnantes, elles ont sans conteste fait progresser la connaissance du métal et son approche analytique. C'est lors de l'affaire Marie Besnard, en 1951, que Frédéric Joliot valida une méthode d'activation neutronique mise au point sur des cheveux au centre d'énergie atomique par Jean Barbaud et Henri Griffon [8]. Cette méthode, fort contestée au cours des procès d'assises de Bordeaux en 1954 et 1961, améliorée par Hamilton Smith [20], devait être appliquée en Angleterre pour de célèbres cheveux, ceux de Napoléon.

Ce sont encore des traces d'arsenic, en effet, qui nourrissent depuis cette date les hypothèses les plus extravagantes sur les causes de la mort à 51 ans de l'empereur des Français, le 5 mai 1821. D'aucuns prétendent [1, 15] que le Comte Henri de Montholon, pour diverses raisons dont les preuves historiques sont des plus précaires, aurait versé patiemment pendant une longue période, de la mort aux rats dans le vin de Constance qui était réservé au prisonnier de Sainte-Hélène. Quelles que soient les méthodes d'analyse utilisées, il est vrai que la plupart des cheveux attribués à Napoléon sont plus ou moins fortement chargés en arsenic. Toutefois, la fluorescence X sous rayonnement de Synchrotron [4], non destructive, contrairement aux

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/7664848>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/7664848>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)